

Compte-rendu

Groupe de travail « Prospective des métiers et des qualifications »

19 juin 2007

Membres présents : 12

ARLANDIS René Paul – Conseil régional
BAUDRY Guy – CFDT
BLIN Mathieu - CRCI
BOUSSEL Bruno – MEDEF
DUMAS Christian - DRTEFP
FRANCOIS Caroline - ORFE / GIP ALFA CENTRE
HILLAU Marion – ORFE / GIP ALFA CENTRE
LE STRADIC Jean-Claude - Rectorat
NOBILI François - CESR
RENAULT Philippe - FO
ROCHARD Marie-Béatrice – ORFE / GIP ALFA CENTRE
SEITE-BUDOR Anne – Conseil Régional

Membres excusés : 9

ALBUISSON Nathalie - DRDJS
BONNEAU François – Conseiller Régional
DE MAGY Véronique - CFTC
DOROSZCZUK Bernard – DRIRE
DUHEM Emmanuel - DRTEFP
HENRY Elisabeth - CRMA
LEGAY Véronique – CCREFP / GIP ALFA CENTRE
MOTHON Jacques - DRTEFP
NAUD Alain - UNSA
TATIN Gilles - DRAF

Ordre du jour :

- Reprise succincte des résultats de la séance de travail concernant la construction des scénarios dans les secteurs de l'agriculture et du BTP.
- Poursuite des travaux dans les secteurs de l'industrie et du tertiaire.

Prochaines réunions du groupe de travail :

- 10 septembre 2007 à 14h00 au GIP Alfa Centre – 1^e étage

Reprise succincte des résultats dans les secteurs de l'agriculture et du BTP

Résultats des votes sur le secteur de l'Agriculture

3 orientations cohérentes

Diminution des subventions 4++ / 2+ / 3- / 1--	Stabilisation de la productivité 3++ / 5+ / 2- / 0--	Exigences environnementales 5++ / 5+ / 0- / 0--
Concurrence internationale : baisse des prix 0++ / 2+ / 8- / 0--	Stabilisation de la taille des exploitations 0++ / 10+ / 0- / 0--	
Départ en retraite Restructuration des exploitations 6++ / 4+ / 0- / 0--	Développement d'une agriculture de services 5++ / 5+ / 0- / 0--	

++ : Probable / + : Possible / - : A ne pas écarter / -- : Impossible

Résultats des votes sur le secteur du BTP

Scénarios plutôt favorables, l'inversion semble peu probable

Croissance > 2 % 1++ / 5+ / 4- / 0--	Croissance < 2 % 4++ / 1+ / 5- / 0--	TVA 15 % 1++ / 3+ / 4- / 2--
Politique attractive (taux d'intérêt faibles, durée des prêts augmente) 2++ / 5+ / 3- / 0--	Politique peu attractive (taux d'intérêt forts) 1++ / 2+ / 7- / 0--	Forte diminution des politiques de soutien aux logements sociaux 1++ / 1+ / 3- / 5--
Exigences environnementales 7++ / 2+ / 1- / 0--	Restrictions des moyens budgétaires : baisse de la demande des collectivités 2++ / 1+ / 5- / 0--	Augmentation du prix des matières 1 ^e 5++ / 3+ / 2- / 0--
Demande soutenue des collectivités malgré restrictions budgétaires 1++ / 3+ / 6- / 0--		

++ : Probable / + : Possible / - : A ne pas écarter / -- : Impossible

Le secteur de l'industrie

Tableau de travail proposé au groupe

Références :

- *IREF Région, ORFE – Alfa Centre, 2007*
- *Etude prospective à 5 ans (2005-2010) sur l'emploi dans les entreprises de l'UIMM en région Centre – UIMM Centre – Rexecode – mai 2006*
- *Les métiers en 2015, DARES – Centre d'analyse stratégique, janvier 2007*
- *Tendances d'évolution de l'emploi et des qualifications dans la métallurgie, Bref Cereq n°239, mars 2007.*

Conditions

Emploi dans l'industrie	Poursuite des tendances	Accentuation	Atténuation	Inversion
Hypothèses de travail	Diminution de l'emploi : -1,08 % en moyenne par an de 201 212 en 1999 à 192 624 en 2003	Il diminuerait plus vite	Il continuerait de diminuer mais moins vite	Il augmenterait
		<p>Le mouvement de délocalisation s'amplifie. Il impacte plus les emplois qualifiés.</p> <p>Les entreprises trouvent dans d'autres pays des qualifications à un coût moindre.</p>	<p>La majeure partie des emplois délocalisables est déjà partie.</p>	<p>Pour des raisons d'insécurité sociale, les entreprises rapatrient des emplois.</p> <p>La région développe des niches liées à la haute technologie.</p> <p>Elle réussit grâce aux pôles de compétitivité à élever le niveau de formation et à fabriquer des produits spécifiques à forte valeur ajoutée.</p>

Répartition par secteur industriel de l'emploi industriel en 2003

Secteurs d'activité industriels	Effectifs	%
E2 - Industries des équipements mécaniques	25720	13,4
F5 - Métallurgie et transformation des métaux	22123	11,5
B0 - Industries agricoles et alimentaires	20894	10,9
F4 - Chimie, caoutchouc, plastiques	20053	10,4
C3 - Pharmacie, parfumerie et entretien	15131	7,9
C4 - Industries des équipements du foyer	11886	6,2
G2 - Eau, gaz, électricité	11419	5,9
D0 - Industrie automobile	9977	5,2
F6 - Industrie des composants électriques et électroniques	9909	5,2
C2 - Edition, imprimerie, reproduction	9733	5,1
E3 - Industries des équipements électriques et électroniques	9500	4,9
F1 - Industries des produits minéraux	7844	4,1
F3 - Industries du bois et du papier	7411	3,9
C1 - Habillement, cuir	5332	2,8
F2 - Industrie textile	2581	1,3
E1 - Construction navale, aéronautique et ferroviaire	2378	1,2
G1 - Production de combustibles et de carburants	131	0,1
Total secteurs industrie	192022	100,0

Débat

Débat sur la « localisation »

M. Boussel présente le concept de « localisation » qui, estime-t-il devrait créer de l'emploi. Il propose donc de rajouter ce facteur dans la colonne « inversion ». Il définit la localisation comme la « conquête par une entreprise régionale d'un marché à l'étranger qui engendre, en retour, un impact positif pour l'entreprise régionale du point de vue de l'emploi ».

D'autres membres pensent que, si dans un premier temps, l'emploi régional n'est pas menacé, dans un second temps, une fois les compétences acquises sur place, les emplois régionaux sont supprimés.

La localisation concerne la conquête d'un marché à l'étranger (export) plutôt que dans une autre région. Selon certains membres du groupe, elle permet à minima à l'entreprise de garder sa structure en France. Les emplois nationaux restent sur le sol français (diffère donc d'une délocalisation).

De plus, elle peut être créatrice d'emploi. En effet, la localisation implique un back office important. En cas de réussite, des emplois administratifs (plus que de production) sont créés en France afin de gérer cette localisation.

L'exemple de la Logan de Renault est cité : au départ exclusivement réservée aux marchés émergents, la Logan est vendue également en France dès juin 2005, puis outre-Rhin et enfin sur l'ensemble des grands marchés européens. Une décision justifiée par l'existence d'une demande au niveau national. Elle est fabriquée dans l'usine de Dacia en Roumanie.

L'un des membres explique que les culasses de la Logan étaient fabriquées à Châteauroux. A ce titre, des emplois locaux ont été créés puis la fabrication a été délocalisée en Hongrie. Si à court terme des emplois ont été créés en France, à long terme, les emplois liés au fonctionnement de la structure restent en France, mais les emplois de production sont délocalisés.

D'un point de vue économique, l'entreprise est obligée de conquérir des marchés extérieurs pour rester compétitive. Il en va du maintien des emplois nationaux. Sans conquête des marchés internationaux, perte de compétitivité au niveau mondiale et disparition de l'entreprise, donc licenciements.

Or pour conquérir un marché, il est indispensable de s'implanter sur place (ex : Renault en Russie).

La localisation permet notamment de conquérir des marchés en très forte extension tels que l'Inde et la Chine.

Un membre constate que le débat porte sur « des marchés », et met en évidence qu'il n'existe plus qu'un marché unique : le marché mondial. La demande est exprimée par ce marché et l'entreprise n'a d'autres choix que de s'adapter.

Pour clôturer le débat, l'ORFE propose que le facteur « localisation » soit placé dans la colonne « atténuation » (des diminutions d'emploi dans l'industrie).

Un des membres exprime son désaccord.

Le débat sera tranché par le vote sur le facteur « Est-ce que les localisations vont se développer ? »

Débat sur les pôles de compétitivité

L'un des facteurs sur lesquels doivent voter les participants est formulé : « La région réussit grâce aux **pôles de compétitivité** à élever le niveau de formation et à fabriquer des produits spécifiques à forte valeur ajoutée ».

Cette formulation porte à confusion.

Les participants trouvent que l'élévation des qualifications est déjà une conséquence du développement ou non des pôles de compétitivité et ne savent pas pour quoi ils doivent voter.

Différentes questions sont posées : Doit-on prendre en compte les pôles de compétitivité existants ou ceux qui pourraient être créés ? Les pôles existants vont-ils se développer ou non (réseau – alliance d'entreprises) ?

Les deux pôles existants en région (cosmétique et microélectronique) ont des apports positifs. Le lien du réseau d'entreprise avec la recherche, les universités, élève incontestablement le niveau des qualifications.

Le vote portera donc sur le facteur formulé : « Est-ce que les pôles de compétitivité, créés pour doper les qualifications et la recherche, joueront leur rôle de créateurs d'emplois en région Centre ? ».

Retour sur la méthode

L'ORFE proposera aux participants du groupe des scénarios en fonction de leurs votes. Chacun des membres du groupe doit pouvoir se retrouver : les grandes lignes du débat seront visibles.

Les hypothèses de départs (accentuation, atténuation, inversion) permettent de n'oublier aucun facteur pouvant impacter l'évolution de l'emploi. Ensuite, les votes portent uniquement sur les facteurs définis par le groupe (et non plus sur les hypothèses). L'intérêt étant ensuite de pouvoir combiner, en fonction des votes des participants, différents facteurs afin de créer des scénarios propres au groupe.

Résultats des votes sur le secteur Industrie

Délocalisations se poursuivent 5++ / 4+ / 0- / 0--	Majorité des emplois délocalisables partis 1++ / 1+ / 3- / 4--	Rapatriement des emplois 0++ / 2+ / 2- / 5--
Cout du travail moins cher ailleurs 9++ / 0+ / 0- / 0--	Développement de la localisation 5++ / 4+ / 0- / 0--	Développement de niches 2++ / 5+ / 2- / 0--
		Pôles de compétitivité 3++ / 5+ / 1- / 0--

++ : Probable / + : Possible / - : A ne pas écarter / -- : Impossible

Le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire étant très vaste et hétérogène, l'ORFE propose aux participants de travailler sur chacune des grandes activités le composant.

Faute de temps, l'ensemble du secteur tertiaire n'a pu être abordé lors de cette réunion. Seuls les services aux entreprises et les services aux particuliers sont traités.

Tableau de travail proposé au groupe

Références :

- *IREF Région et IREF Domaines professionnels*, ORFE – Alfa centre, 2007
- *Les métiers en 2015*, DARES – Centre d'analyse stratégique, janvier 2007
- *Tendances de l'emploi territorial dans les moyennes et grandes collectivités*, Note de conjoncture n°11, Observatoire de la fonction publique territoriale, avril 2007
- *Observatoire régional du commerce, chiffres clés en région Centre*, 2004
- *Les activités transports et logistiques en région Centre*, Centréco, octobre 2006

Taux de croissance annuel moyen de l'emploi dans les services et répartition par grandes activités de l'emploi tertiaire en 2003

Secteurs d'activité tertiaires	TCAM 99-03	% en 03
Commerce et réparation auto	+2,20 %	19,2 %
Commerce de gros, intermédiaire		
Commerce de détail, réparation		
Activité immobilière		
Services commerciaux		
Transports	+ 2,22 %	6,3 %
Banques et assurances	+1,18 %	3,7 %
Postes et télécommunication	+2,35 %	17,6 %
Conseils et assistance		
Services opérationnels		
Recherche et développement		
Services aux entreprises		
Hôtel restaurant	+1,42 %	10,4 %
Activités récréatives culturelles et sportives		
Services personnels et domestiques		
Services à la personne		
Education – Santé action sociale	+0,72 %	25,0 %
Administration	+1,07 %	17,8 %
Secteur Tertiaire	+ 36 954	100,0

Emploi du tertiaire	Poursuite des tendances	Accentuation	Atténuation	Inversion
Hypothèses de travail	Augmentation de l'emploi : +1,45 % en moyenne par an De 592 297 emplois en 1999 à 627 401 en 2003	Il augmenterait plus vite	Il continuerait d'augmenter mais moins vite	Il diminuerait
Services aux entreprises - Postes et télécommunication - Services de conseil et assistance (informatique, compta, juridique, publicité...) - Services opérationnels (location sans opérateur, travail temporaire, nettoyage assainissement) - Recherche développement	Augmente +2,35 % / an	Augmentation > 2,5 % Les emplois augmentent de façon très importante en lien à une hypothèse de conjoncture favorable L'externalisation se poursuit.	Augmentation < 2,5 % Augmentation de la productivité des emplois les plus qualifiés Baisse des emplois les moins qualifiés	Diminution Délocalisation des emplois informatiques, compta, juridique...
Services aux particuliers - Hôtel restaurant - Agence de voyage - Activité culturelle, récréative et sportive - Services personnels (coiffure, blanchisserie).	Augmentation entre 90 et 99, liée au vieillissement de la population notamment. Atténuation depuis 99 : 1,42 %/an l'organisation du marché a permis une augmentation de l'offre de service.	Augmentation >1,5 % Liée à l'augmentation des besoins : *vieillissement de la population *taux d'activité des femmes *garde d'enfant *activités domestiques... (plus d'emplois à temps partiels)	Augmentation < 1,5 % Meilleure structuration de l'activité permet une augmentation du nombre d'heures travaillées par personne.	Diminution Baisse des subventions liée aux restrictions budgétaires. Réforme de la sécurité sociale : indemnités plafonnées.

Débat

Débats sur les délimitations des « activités de services » proposées

Seuls les services aux entreprises et les services aux particuliers sont traités.

Le groupe s'entend dès le départ pour subdiviser encore ces activités afin de rendre les facteurs pouvant influencer l'emploi et les votes plus cohérents.

Plusieurs raisons sont invoquées :

- Si les activités de R/D et de travail temporaire vont augmenter, rien n'est moins sur concernant les activités de conseil et d'assistance. Ces dernières peuvent en effet être

délocalisées. C'est pourquoi, il est important de différencier le conseil et l'assistance informatique, juridique, comptable, des autres services aux entreprises. L'évolution des emplois à horizon 2015 peuvent être différentes.

- Le terme « services aux particuliers » est ambigu. Dans les nomenclatures, il comprend l'hôtellerie restauration, les activités récréatives culturelles et sportives, les services personnels (blanchisserie, coiffeurs, esthéticiens). Les crèches n'en font pas partie. Pour lever cette ambiguïté, l'ORFE propose de travailler d'une part sur les services aux particuliers tels qu'ils sont définis par les nomenclatures et d'autre part sur les services à la personne (garde d'enfant, aide à domicile...) normalement inclus dans l'action sociale.

C'est pourquoi, le groupe travaillera sur :

- Les services aux entreprises (hors conseils et assistance)
- Le conseil et assistance (informatiques, compta, juridique,...)
- Les services aux particuliers (hôtels, restaurants, activité culturelles récréatives et sportives, services personnels – blanchisserie, coiffeur, esthéticienne)
- Les services à la personne (crèches, aide à domicile...)

Tableau de travail remanié après débat sur les services aux entreprises (hors conseil et assistance).

	Poursuite des tendances	Accentuation	Atténuation	Inversion
Services aux entreprises (hors conseil et assistance) -Postes et télécommunication -Services opérationnels (location sans opérateur, travail temporaire, nettoyage assainissement) -Recherche développement	Augmente	Augmente plus vite Les emplois augmentent de façon très importante en lien à une hypothèse de conjoncture favorable L'externalisation se poursuit.	Augmente Moins vite Augmentation de la productivité des équipements Augmentation de la productivité des emplois Baisse des emplois les moins qualifiés	Diminution

Débat

Les différents facteurs des gains de productivité

L'un des membres précise que la productivité n'est pas seulement liée à la qualification.

Les gains de productivité peuvent provenir :

- D'investissements matériels.
- De la polyvalence, qui peut permettre des gains de productivité dans les emplois non qualifiés. Par exemple, un salarié du secteur de la propreté peut « densifier son temps de travail » en ne faisant pas que du nettoyage mais aussi des tâches annexes, telles que des changements d'ampoules...
- Du management et de l'organisation de l'entreprise, ce qu'on appelle « l'approche stratégique des compétences ».

Une dépendance des services aux entreprises à l'activité industrielle

Les services aux entreprises sont fortement dépendants de l'industrie. L'exemple est cité d'une entreprise qui est passée du nettoyage de bureau au nettoyage de chaînes (plus technique, plus spécifique).

Un membre nuance le propos, rappelant que l'industrie n'est pas seule à créer des services.

Résultats des votes sur les Services aux entreprises (Hors Conseil et assistance)

Croissance éco favorable 3++ / 4+ / 2- / 0--	Augmentation de la productivité des équipements 4++ / 4+ / 1- / 0--	
Externalisation se poursuit 4++ / 2+ / 3- / 0--	Augmentation de la productivité des emplois 1++ / 6+ / 2- / 0--	
	Baisse des emplois les moins qualifiés 5++ / 4+ / 0- / 0--	

++ : Probable / + : Possible / - : A ne pas écarter / -- : Impossible

Suite au vote, on constate que le groupe n'a relevé aucun facteur pouvant inverser la tendance à la hausse de l'emploi dans les services aux entreprises.

Tableau de travail remanié après le débat sur les services conseil et assistance

	Poursuite des tendances	Accentuation	Atténuation	Inversion
Services de Conseils et assistance (Informatique, juridique, comptable...)	Augmente	Augmente plus vite Les emplois augmentent de façon très importante en lien à une hypothèse de conjoncture favorable L'externalisation se poursuit.	Augmente moins vite Augmentation de la productivité des emplois Baisse des emplois les moins qualifiés	Diminution Délocalisations

Résultats des votes sur les Services de Conseil et assistance

Croissance éco favorable 6++ / 2+ / 0- / 0--	Augmentation de la productivité des emplois 2++ / 5+ / 1- / 0--	Délocalisation 3++ / 5+ / 0- / 0--
Externalisation se poursuit 6++ / 2+ / 0- / 0--	Baisse des emplois les moins qualifiés 6++ / 2+ / 0- / 0--	

++ : Probable / + : Possible / - : A ne pas écarter / -- : Impossible

Tableau de travail remanié après débat sur les services à la personne

	Poursuite des tendances	Accentuation	Atténuation	Inversion
Services à la personne	Augmente	<p>Augmente plus vite</p> <p>Augmentation des besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> *vieillesse de la population *taux d'activité des femmes *garde d'enfant *activités domestiques... (plus d'emplois à temps partiels) <p>Développement de mesure incitative par l'Etat (ex : crédit d'impôt, cheque services,...)</p> <p>Prestations complémentaires par l'entreprise (crèche au sein de l'entreprise, activité sportive proposées par l'entreprise)</p>	<p>Augmente moins vite</p> <p>Meilleure structuration du secteur / travail en réseaux</p> <p>Augmentation du nombre d'heures travaillées par personne.</p>	<p>Diminution</p> <p>Baisse des subventions liée aux restrictions budgétaires.</p> <p>Réforme de la sécurité sociale : indemnités plafonnées.</p> <p>Solidarité « privative » (entente de proximité – familiale).</p>

Débat

Le facteur : « prestation complémentaire de l'entreprise »

Certaines entreprises proposent une subvention patronale pour aider le personnel à faire garder ses enfants, voir même propose une crèche au sein de l'entreprise.

La structuration du secteur

Le secteur se structure. On observe une professionnalisation des statuts dans des activités qui étaient, il y a encore peu de temps, basées sur le bénévolat. Le groupe pense que ce facteur va dans le sens d'une atténuation de l'emploi des services à la personne.

Un membre rappelle que la première conséquence de cette structuration du secteur sera la recomposition des emplois : plus de temps plein pour moins de fragmentation du temps de travail (temps partiel, voir seulement quelques heures éparpillées).

La solidarité « collective » ou solidarité « privative »

Les contraintes de coût du logement, de difficultés sur le marché du travail, de pouvoir d'achat pourraient développer la solidarité de proximité ou le bénévolat pour tout ce qui touche aux services à la personne (garde d'enfant, aide ménagère aux personnes âgées...). L'emploi du secteur aurait alors tendance à diminuer.

L'un des membres pose la question de savoir si cette solidarité est voulue ou subie.

Le terme de solidarité « privative » est alors proposé par l'ORFE pour exprimer le fait que cette solidarité se développe seulement pour les proches, dans les cercles de proximité familiale, amicale, de voisinage. Elle est une réponse au désengagement d'une solidarité collective (des services de l'Etat, des réseaux associatifs...).

Résultat des votes sur les Services à la personne

Augmentation des besoins : vieillesse pop, garde d'enfant... 5++ / 2+ / 0- / 0--	Augmentation du nombre d'heure travaillée par personne 0++ / 7+ / 0- / 0--	Baisse des subvention liées aux restrictions budgétaires 1++ / 6+ / 0- / 0--
Mesure incitative de l'Etat 0++ / 7+ / 0- / 0--	Structuration du secteur / augmentation travail en réseau 3++ / 4+ / 0- / 0--	Solidarité « privative » 0++ / 3+ / 4- / 0--
Devlpmet prestations complémentaires par l'entreprise 1++ / 2+ / 4- / 0--		Réforme de la sécurité sociale 6++ / 1+ / 0- / 0--

++ : Probable / + : Possible / - : A ne pas écarter / -- : Impossible

Tableau de travail remanié après débat sur les services aux particuliers

	Poursuite des tendances	Accentuation	Atténuation	Inversion
Services aux particuliers -Hôtel restaurant -Agence de voyage -Activité culturelle, récréative et sportive - Services personnels (coiffure, blanchisserie).	Augmente	Augmente plus vite Développement du tourisme (attractivité, séjours prolongés) Diversification de l'offre touristique (festivals, culture, sport, bien être...) et qualité de l'accueil Développement de prestation de services complémentaires par les entreprises via les CE notamment.	Augmente moins vite Réduction de la solvabilité de la population, impliquant un ralentissement de l'activité de loisir régionale	Diminution

Débat

Des difficultés de recrutements

L'un des membres note que l'hôtellerie restauration éprouve des difficultés de recrutement de personnel.

Forte dépendance des emplois du secteur au pouvoir d'achat de la population

L'un des membres du groupe exprime le fait que les activités de tourisme et plus encore les activités sportives ou culturelles (la consommation de loisir) dépendent fortement de la solvabilité des personnes.

L'attractivité touristique de la région Centre en question

Le développement de l'attractivité touristique du « Val de Loire » notamment (Loire à Vélo, patrimoine mondial UNESCO) pourrait favoriser une augmentation de l'emploi touristique.

Or, un participant explique que la région Centre a une véritable problématique autour de la fidélisation des touristes à aborder. Le tourisme régional est un tourisme de passage. L'enjeu réside dans la prolongation des séjours notamment par le développement d'un attrait culturel (festival, activités proposées...).

La région Centre est parmi les dernières de France en terme de qualité d'accueil.

Résultats des votes sur les Services aux particuliers

Devpmnt du tourisme 1++ / 6+ / 0- / 0--	Solvabilité de la population en baisse 1++ / 3+ / 3- / 0--	
Diversification de l'offre touristique 0++ / 6+ / 1- / 0--		
Dvlpmt prestations complémentaires par l'entreprise 0++ / 4+ / 3- / 0--		

